

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3234)

Retiré

AMENDEMENT

N° AC213

présenté par

M. Reiss, M. Hetzel, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Minot et Mme Kuster

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:**

Dans les appels à projets de recherche nationaux et régionaux, les objectifs de développement durable et de responsabilité sociétale, notamment les Objectifs du Développement Durable, sont systématiquement valorisés par les bailleurs (ANR, régions...), en particulier par un marquage approprié signalant la contribution à ces objectifs.

L'établissement (université, grande école ou organisme de recherche) établit une stratégie de recherche et d'innovation qui prend en compte des objectifs de développement durable et de responsabilité sociétale, notamment les objectifs du développement durable, et identifie la contribution de ses projets de recherche et d'innovation à ces objectifs.

L'établissement (université, Grande école ou organisme de recherche) s'engage lui-même dans une démarche visant l'exemplarité en évaluant ses pratiques de recherche et d'innovation à l'aide d'un référentiel sectoriel permettant d'identifier et d'améliorer sa contribution aux Objectifs de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale et notamment aux Objectifs du Développement Durable .

EXPOSÉ SOMMAIRE

Une science soutenable est un enjeu de premier ordre pour agir de façon éclairée en faveur d'une transition écologique, sociale mais aussi économique, que les 195 pays signataires de l'agenda 2030 des Nations Unies ont appelé de leurs vœux en posant consensuellement les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD).

Pour s'y engager pleinement, il est d'abord nécessaire d'identifier ce qui relève ou non de la science soutenable en s'appuyant, entre autres, sur des référentiels comme les ODD. Il faut aussi flécher activement les financements et les stratégies des acteurs de la recherche et de l'innovation afin que leurs projets contribuent activement au Développement Durable et à la Responsabilité Sociétale (exemple de l'INSA de Lyon qui a réorganisé sa recherche en fonction des enjeux sociétaux). Enfin il faut évaluer cette contribution à la fois pour progresser dans le sens de l'exemplarité des pratiques

mais aussi rendre compte à la communauté internationale de la contribution de la France à l'agenda 2030 des Nations Unies.

Depuis plusieurs années, des référentiels ainsi que des études permettant de qualifier et d'évaluer ce qu'est une recherche soutenable (exemple du référentiel DD&RS) sont élaborés par les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. La communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche française est aujourd'hui suffisamment outillée pour répondre présente à une impulsion forte de l'Etat visant à développer une science de la soutenabilité de premier ordre en France.